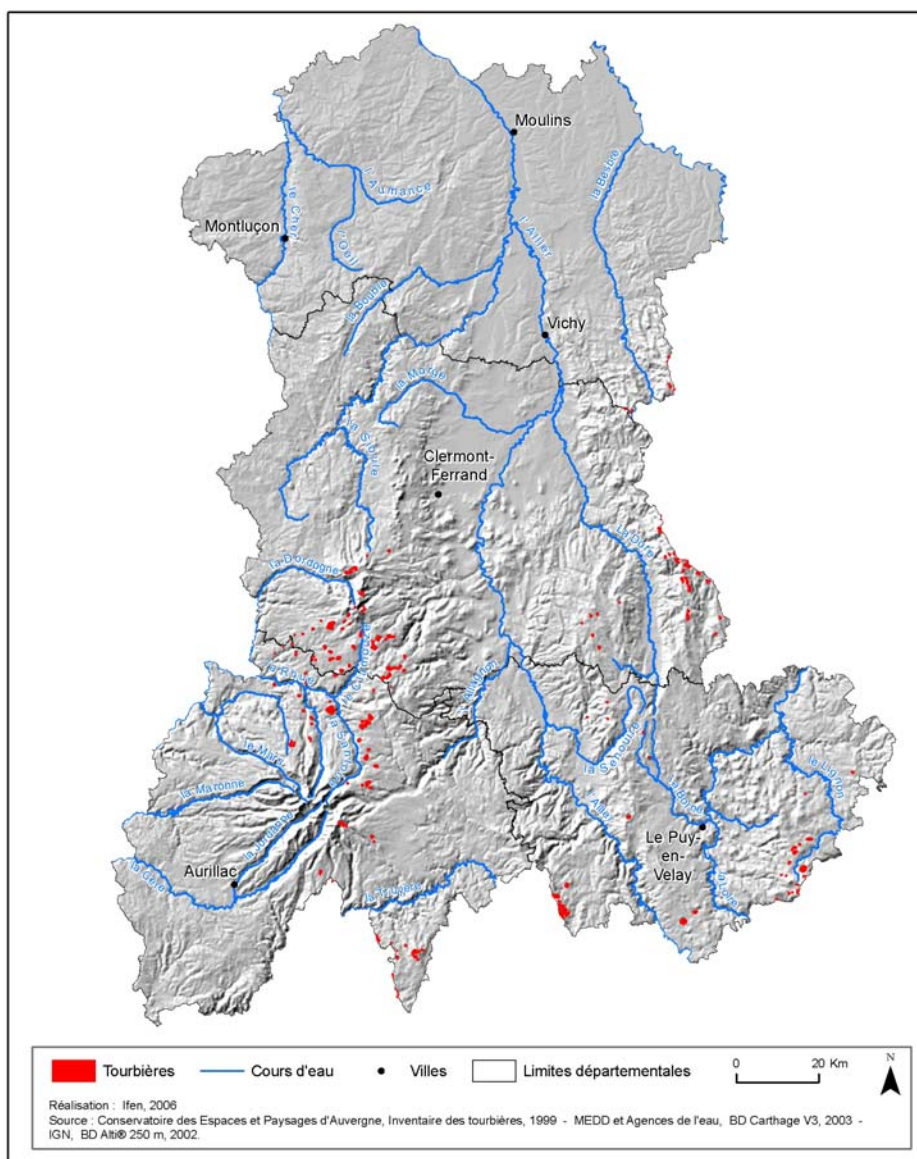


TOURBIERES EN REGION AUVERGNE



Nombre de tourbières recensées : 146 représentant 3325 hectares

Auteur et année de l'inventaire : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne en 1999

Eléments cartographiques extraits des données collectées au cours du programme Life tourbières 1996-1997

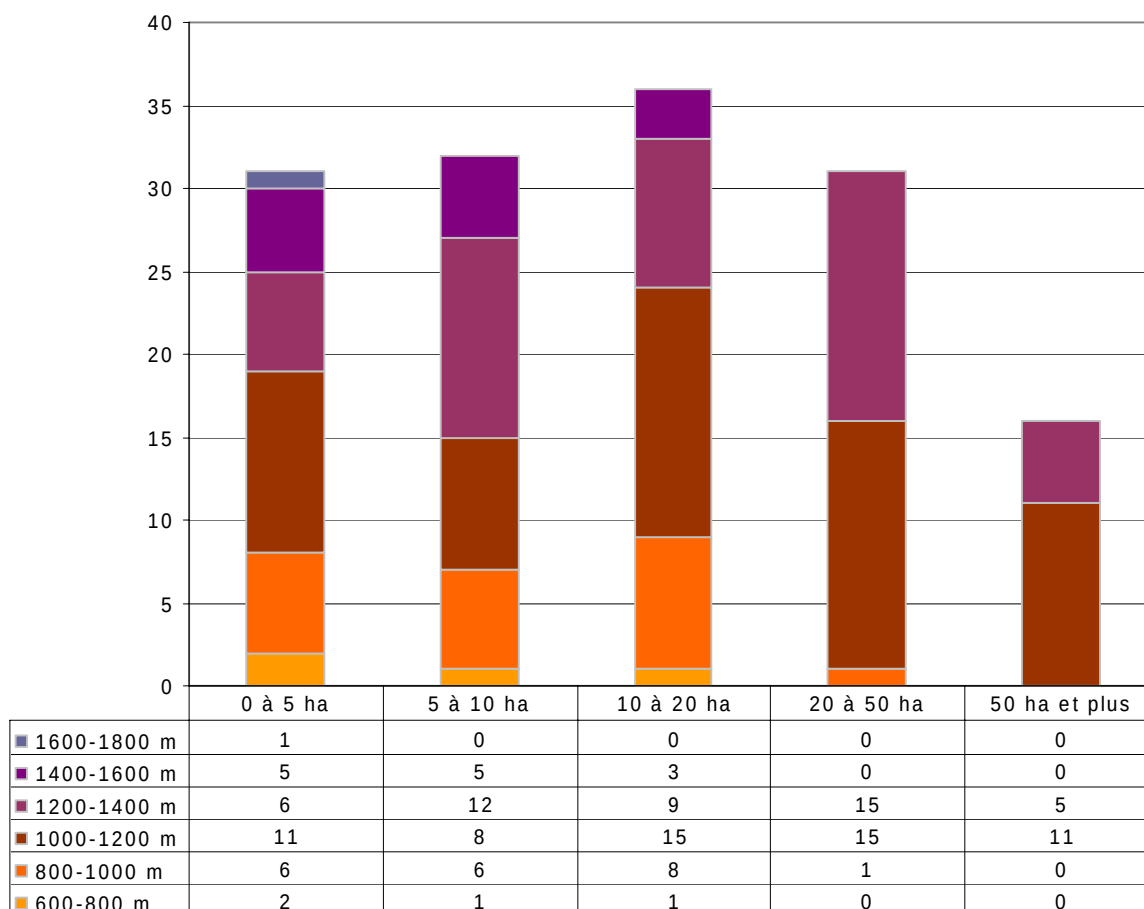
Critère d'identification : Sélection avec présence de sphaignes (Ligulaire de Sibérie et/ou Carex cespiteux en contexte dégradé) et tourbe

Limites surfaciques de l'inventaire : aucune

Nombre de communes ayant au moins une tourbière : 86



REPARTITION DES TOURBIERES EN FONCTION DE LEUR SURFACE ET DE LEUR ALTITUDE



ATTEINTES

Type d'atteinte	Sites concernés
Drainages	31
Modification hydraulique	13
Création de plans d'eau	3
Boisements, plantations, enrichement	19
Artificialisation, décharges, remblais, routes	9
Défrichement, surpâturage, coupes forestières	32
Piétinement, circulation motorisée	20
Réseaux électriques	2
Fertilisation, pesticides, effluents	13
Incendies	4
Exploitation ancienne de tourbe	Non recensé
Exploitation tourbe actuelle	4

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

LES DONNEES 'HABITATS' NE SONT PAS DISPONIBLES POUR CETTE REGION

ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Noms		Nombre de tourbières où l'espèce est présente	Statuts		
Nom latin	Nom vernaculaire		DH2 et DH2 *	PN	Livre rouge tome I
<i>Andromeda polifolia</i> L.	Andromède à feuilles de polium	60		I	
<i>Betula nana</i> L.	Bouleau nain	2		I	vulnérable
<i>Carex cespitosa</i> L.	Laîche en touffes	7			vulnérable
<i>Carex chordorrhiza</i> L. fil.	Laîche à longs rhizomes	5		I	vulnérable
<i>Carex limosa</i> L.	Laîche des boursiers	40		I	
<i>Carex vaginata</i> Tausch	Laîche à feuille engainante	1		I	vulnérable
<i>Dianthus superbus</i> L.	Œillet superbe	2		II	
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rosolis intermédiaire	13		II	
<i>Drosera longifolia</i> L.	Rosolis à longues feuilles	1		II	
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	108		II	
<i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth	Linaigrette grêle	6		I	
<i>Isoetes echinospora</i> Durieu	Isoetes à spores spinuleuses	6		I	
<i>Isoetes lacustris</i> L.	Isoetes des lacs	7		I	
<i>Ligularia sibirica</i> (L.) Cass.	Ligulaire de Sibérie	15	DH2	I	vulnérable
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf.	Flûteau nageant	12	DH2	I	
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopode des tourbières	19		I	rare
<i>Polemonium caeruleum</i> L.	Valériane grecque	1		II	
<i>Potamogeton praelongus</i> Wulfen	Potamot allongé	3			vulnérable
<i>Ranunculus lingua</i> L.	Grande douve	4		I	
<i>Salix lapponum</i> L.	Saule des Lapons	18		I	
<i>Scheuchzeria palustris</i> L.	Scheuchzérie des tourbières	18		I	
TOTAUX			2	19	7

DH2 : inscrites dans l'Annexe II de la directive Habitats

DH2* : inscrites comme prioritaires dans l'Annexe II de la directive Habitats

PN : protégées au niveau national et inscrites à ce titre à l'Annexe I ou II de l'arrêté du 20 janvier 1982 (titre modifié par l'arrêté du 31 août 1995)

Livre rouge tome 1 : espèces prioritaires du livre rouge national de la flore menacée : MNHN-CBNP-Ministère de l'Environnement.1995.

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

ESPECES ANIMALES REMARQUABLES

Noms		Nombre de tourbières où l'espèce est observée	Statuts				
			DH2 et DH2 *	DO I	Livre rouge national 1994	PN	Liste rouge UICN 2003
Nom latin	Nom vernaculaire						
INSECTES							
<i>Aeshna juncea</i>	Aeshne des joncs	20					
<i>Boloria aquilonaris</i>	Nacré de la canneberge	12			en danger	oui	
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	6					
<i>Coenagrion hastulatum</i>	Agrion hasté	14					
<i>Coenagrion lunulatum</i>	Agrion à lunules	3					
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	2	DH2		en danger	oui	vulnérable
<i>Somatochlora arctica</i>	Cordulie arctique	9					
<i>Somatochlora flavomaculata</i>	Cordulie à taches jaunes	8					
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	8	DH2		en danger	oui	
<i>Helleia helle</i>	Cuivré de la Bistorte	15			en danger	oui	
<i>Leucorrhinia dubia</i>	Leucorrhine douteuse	23					
<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Leucorrhine à gros thorax	1	DH2		en danger	oui	
<i>Maculinea alcon</i>	Azuré des mouillères	5			en danger	oui	
<i>Sympetrum danae</i>	Sympétrum noir	28					
AMPHIBIENS							
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	6			indéterminé	oui	
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	5			à surveiller	oui	
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	20				oui	
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	5			à surveiller	oui	
<i>Rana kl. Esculenta</i>	Grenouille verte	15				partielle	
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	39				partielle	
<i>Triturus alpestris</i>	Triton alpestre	7			vulnérable	oui	
<i>Triturus helveticus</i>	Triton palmé	15			à surveiller	oui	
<i>Triturus vulgaris</i>	Triton ponctué	4			à surveiller	oui	

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

Noms		Nombre de tourbières où l'espèce est observée	Statuts				
			DH2 et DH2 *	DO I	Livre rouge national 1994	PN	Liste rouge UICN 2003
Nom latin	Nom vernaculaire						
REPTILES							
<i>Lacerta vivipara</i>	Lézard vivipare	72			à surveiller	oui	
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	8			à surveiller	oui	
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	1				partielle	
<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	19			indéterminé	partielle	

(Recensées sans inventaire exhaustif mais par observations ponctuelles)

DH2 : inscrites dans l'Annexe II de la directive Habitats

DH2* : inscrites comme prioritaires dans l'Annexe II de la directive Habitats

DO I : inscrites dans la Directive Oiseaux à l'annexe I

Livre rouge national : présentes dans le livre rouge inventaire de la faune menacée en France (1994) avec le niveau de vulnérabilité de l'espèce

PN : protégées au niveau national d'après les différents arrêtés fixant les listes d'espèces

Liste rouge UICN 2003 : présentes dans la liste rouge des espèces menacées de l'UICN en 2003 avec le niveau de vulnérabilité défini par l'UICN

INVENTAIRES

Type d'inventaire		% de surface des tourbières de la région
ZNIEFF de première génération	De type I	77,4
	De type II	77,7
	Ensemble sans double compte	96,4
ZICO		0,2
Ensemble sans double compte		96,4

MESURES DE PROTECTION ET GESTION DES ESPACES NATURELS

Type de mesure		% de surface des tourbières de la région
Protections réglementaires	(1) internationales	69,6
	(2) nationales	11,4
	Ensemble sans double compte	71,7
Autres mesures	(1) internationales	0,0
	(2) nationales	72,2
	Ensemble sans double compte	72,2
Ensemble sans double compte		90,5

(1) ZPS (02/2004), pSIC (06/2004)

(2) CELRL (09/2002), RN (12/2003), RNV (12/1999), RNCFS (12/2002), AB (12/2003), Zones centrales de PN (12/2002)

(3) Ramsar (12/2003)

(4) PNR (12/2003), Zones périphériques de PN (12/2002).

MESURES DE PROTECTION ET GESTION DES EAUX

Type de mesure	% de surface des tourbières de la région
SAGE (2004)	42,3
Contrat de baie ou de rivière (2004)	83,0
Ensemble sans double compte	93,4

Source : Pôle relais tourbières – Ifen - Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (2005).

COMMENTAIRES

La région Auvergne est une région riche en tourbières avec un grand nombre de sites présents sur 14 régions naturelles, réparties au sein des 4 départements. La diversité des tourbières rencontrées est importante, avec des tourbières de pente, des lacs tourbières... mais également tous les stades d'évolution. L'origine géomorphologique de certaines tourbières liées à l'activité volcanique leur confère un caractère unique par leur situation dans des cratères de maar*, cratère de cône strombolien**,.... Cet inventaire présente seulement une sélection de 151 tourbières représentant plus de 3400 hectares, mais représentative de l'ensemble du patrimoine tourbeux.

En Auvergne, les tourbières se situent au dessus de 800 mètres d'altitude, avec une forte présence entre 1 000 et 1 200 mètres. La taille des tourbières va de l'ordre de quelques mètres carrés pour les tourbières de pente à des surfaces d'environ 100 hectares pour les plus grandes. La superficie la plus représentée est située entre 10 et 20 hectares.

La flore est particulièrement diversifiée compte tenu de la position de l'Auvergne en tant que carrefour climatique, et comporte 33 espèces végétales protégées, en considérant les espèces végétales inféodées aux tourbières et celles associées aux milieux tourbeux, dont 24 au niveau national et 9 au niveau régional. Deux espèces sont citées dans l'annexe II de la Directive Habitats, et 27 espèces inscrites sur la liste rouge nationale, dont 8 prioritaires et 19 à surveiller. A noter que l'Auvergne accueille la plus forte concentration de l'hexagone de Ligulaire de Sibérie et de Laïche à longs rhizomes. L'entomofaune est riche mais les données sont disparates selon les secteurs géographiques. A noter qu'il s'agit de la région française qui accueille les plus grandes populations du Cuivré de la Bistorte et du rare Agrion à lunules.

Plus de la moitié des tourbières se situent en contexte agro-pastoral sur des zones d'estive.

Les principales atteintes constatées sur les tourbières auvergnates sont l'assèchement, principalement par le drainage, et la dégradation superficielle, notamment par le surpâturage ponctuel.

* maar : Lac occupant un cratère en forme de cuvette large de quelques dizaines à quelques centaines de mètres, entouré d'un rempart mince et bas de débris volcaniques (tufs, ponces, cendres); il s'agit d'un cratère d'explosion couronnant souvent un diamètre

** strombolien : Qualifie un type d'éruption volcanique comportant simultanément des émissions de coulées fluides et de scories. Par extension, on appelle volcan strombolien celui qui présente un cône de scories et une coulée de volumes sensiblement équivalents.

Source : Grand dictionnaire terminologique, office québécois de la langue française.